

## ARRÊTÉ N° 04-SC/2022

fixant la liste des candidats admis à concourir à l'examen professionnel par voie d'avancement au grade d'Adjoint territorial d'animation principal de 2<sup>ème</sup> Classe (Catégorie C) - Session 2022

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

Vu le décret n° 2013-593 du 05 juillet 2013 relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la Fonction Publique Territoriale,

Vu Décret n°2006-1693 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animations,

Vu Décret n°2007-116 du 29 janvier 2007 fixant les modalités d'organisation des examens professionnels prévus aux articles 10 et 21 du décret n°2006-1693 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des adjoints territoriaux d'animations,

Vu Décret n°2016-596 du 12 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique territoriale,

Vu la charte régionale des centres de gestion de la fonction publique territoriale de la région Occitanie,

Vu le règlement interne des concours et examens professionnels organisés par le centre de gestion de la fonction publique territoriale des Pyrénées-Orientales,

Vu l'arrêté N° 31-SC/2021 portant ouverture d'un examen professionnel par voie d'avancement au grade d'Adjoint territorial d'animation principal de 2<sup>ème</sup> Classe - (Catégorie C) Session 2022, en partenariat avec les centres de gestion de la région Occitanie,

Considérant que les dossiers d'inscription ont été reçus Jusqu'au jeudi 9 décembre 2021 minuit (cachet de la poste faisant foi),

### ARRÊTE :

**Article 1 :** La liste des candidats admis à concourir l'examen professionnel par voie d'avancement au grade d'Adjoint territorial d'animation principal de 2<sup>ème</sup> Classe (Catégorie C) Session 2022, est annexée au présent arrêté. Elle contient 33 noms, dont un sous réserve (incomplet) et un RQTH.

Accusé de réception en préfecture  
066-286600267-20220115-04SC2022-AR  
Date de télétransmission : 20/01/2022  
Date de réception préfecture : 20/01/2022

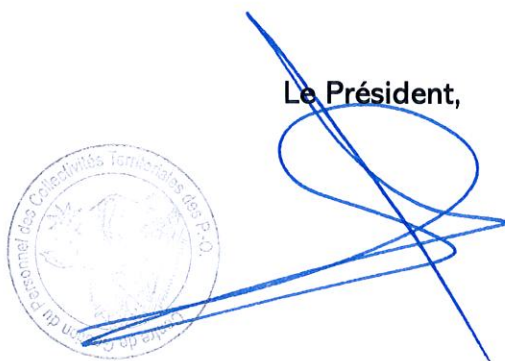
**Article 2 :** L'épreuve écrite se déroulera le 17 mars 2022, au 1<sup>er</sup> étage du centre de gestion de la fonction publique territoriale des PYRÉNÉES-ORIENTALES :  
Centre del Món 35, Boulevard Saint-Assisclé - Bâtiment B – PERPIGNAN.

**Article 3 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur Le Préfet des Pyrénées-Orientales, affichée dans les locaux du centre de gestion des Pyrénées-Orientales, et publiée par voie électronique sur le site du CDG66.

**Article 4 :** Le Président, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, et informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de MONTPELLIER, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

PERPIGNAN, le 15 janvier 2022.

Le Président,



Robert GARRABÉ

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales  
Centre del Món – 35, Boulevard Saint-Assisclé - Bâtiment B – BP 901 - 66020 PERPIGNAN Cedex  
Tél. 04.68.34.88.66 Fax : 04.68.34.87.24 E-mail [secgen@cdg66.fr](mailto:secgen@cdg66.fr) - [www.cdg66.fr](http://www.cdg66.fr)

Accusé de réception en préfecture  
066-286600267-20220115-04SC2022-AR  
Date de télétransmission : 20/01/2022  
Date de réception préfecture : 20/01/2022

## Annexe

### Liste des candidats admis à concourir l'examen professionnel par voie d'avancement au grade d'Adjoint territorial d'animation principal de 2<sup>ème</sup> Classe (Catégorie C) Session 2022

Genre	Nom	Prénom
Madame	BACHES	Carine
Madame	BONIELLO	Emilie Catherine Marie
Madame	BONNET	Fanny
Madame	BOUQUET	Maeva
Madame	DOUGADOS	Edith
Madame	ETIENNE	Anaelle
Madame	FERRASSE	Laetitia Suzanne Josette
Madame	FONBONNE	Danielle
Madame	GARCIA	Jessica
Madame	GARRIGUES	Manon Nadia
Monsieur	GUERMACHE	Christophe Gael Sylvain
Madame	GUERRY	Aurore
Madame	HADJ MOHAMED	Sabrina
Madame	HERNANDEZ	Milène
Monsieur	JARDINI	Mourad
Madame	JOUFFIN	Sandra
Madame	JOURDAN	Carmen
Monsieur	LABORDE	Stéphane Max
Monsieur	LAGNEAU	Laurent
Monsieur	MORENVILLER	Gérald Patrick René
Monsieur	OUABI	Moustafa
Madame	PAVLOFF	Céline Julie Lucienne
Madame	PUJOL	Marion
Monsieur	RADONDY	Luc Bernard
Madame	REAL	Marine
Monsieur	RIFF	Belkheir
Monsieur	RIVAUD	Julien
Monsieur	ROBERT	Thomas Charles Eric
Monsieur	ROBERT	Fabrice
Madame	ROGÉ	Céline
Madame	SOURD	Marion
Madame	VIVIEN	Véronique Catherine Marie
Madame	WERBROUCK	Johanna

**liste arrêtée à 33 (trente-trois) candidats**

Accusé de réception en préfecture  
066-286600267-20220115-04SC2022-AR  
Date de télétransmission : 20/01/2022  
Date de réception préfecture : 20/01/2022